



Conseil Général Hautes Alpes



L'infirmière puéricultrice

Protection Maternelle Infantile

www.cg05.fr



Le Conseil Général des Hautes-Alpes met à votre disposition des équipes de PMI (Protection Maternelle et Infantile) au plus près de chez vous : médecin, sage-femme, puéricultrice, infirmière, psychologue.

Dans les maisons des solidarités, les infirmières puéricultrices sont à votre écoute. Elles vous accompagnent après la naissance de votre enfant, vous rendent visite à votre domicile en cas de besoin, vous reçoivent sans rendez-vous lors de permanences.

Vous avez sans doute déjà fait leur connaissance à la maternité, n'hésitez pas à prendre contact avec elles !

Vous pouvez également les rencontrer lors des bilans en école maternelle ou dans le cadre des agréments d'assistantes maternelles.

Les Maisons des Solidarités des Hautes-Alpes

Briançon - 04 92 21 11 49 • L'argentière-la-Bessée - 04 92 23 05 77 •
Guillestre - 04 92 45 02 17 • Embrun - 04 92 43 71 00 • Gap Centre et
Sud - 04 92 53 20 40 • Gap Est - 04 92 56 52 60 • Saint-Bonnet-en-
Champsaur - 04 92 50 56 96 • Laragne-Montéglin - 04 92 65 06 23 •
Veynes - 04 92 58 00 86

Quels soins donner chaque jour à mon enfant ?

- Le sommeil, l'hygiène, les rythmes de vie...
- L'allaitement, les biberons, l'alimentation, le portage...
Besoin de conseils, de soutien ?
- Je suis fatiguée, comment me faire aider ?
- Je suis papa : comment m'impliquer auprès de mon bébé ?

Quel suivi médical pour mon enfant ?

- Examens de santé, vaccinations...

Comment le faire garder ?

- Accueil collectif
- Accueil individuel : assistantes maternelles ?

De quoi a-t-il besoin pour s'épanouir, pour s'éveiller ?

- Relation avec son entourage, avec son ou ses frères et sœurs, jeux, sorties...

“ Avec son service de protection maternelle et infantile (PMI), le Conseil Général met à disposition des personnels qualifiés pour accompagner les familles et les enfants selon leurs besoins. L’infirmière puéricultrice est au cœur de ce dispositif. ”

Jean-Yves Dusserre

Président du Conseil Général
des Hautes-Alpes

Monique Estachy

Vice-présidente, en charge de la
cohésion sociale et de la solidarité
intergénérationnelle

Conseil Général des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - BP 159
05008 GAP cedex

www.cg05.fr